

Zeitschrift: Domaine public

Band: 24 (1987)

Heft: 888

Artikel: Licio Gelli et la justice genevoise : de la séparation des pouvoirs

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De la séparation des pouvoirs

(jd) A Genève, et plus encore dans d'autres cantons, on n'a pas toujours compris les tenants et les aboutissants de la crise qui a éclaté, à propos de l'affaire Gelli, entre le pouvoir judiciaire et les autorités politiques. Une crise qui dépasse toutefois largement le seul régime de détention du «grand marionnettiste» de la Loge P2.

Si les juges du bout du lac sont légitimement jaloux de leur autonomie, ils n'en sont pas moins dépendants du pouvoir politique pour leur nomination (élection le plus souvent tacite, ou par le Grand Conseil après entente entre les partis lors de changements internes. Chacun s'emploie à ne pas rendre nécessaire l'élection

populaire.) Dépendants aussi pour le cadre de leur activité (règles de procédure, nombre de juges, personnel, budget). Le système paraît combiner les inconvénients du corporatisme — esprit de clan contre l'extérieur — et de l'irresponsabilité administrative — si la plupart des juges font leur travail le mieux possible, il n'y a pas d'esprit d'entreprise et les cas disciplinaires sont plus souvent résolus par les partis que par les instances nommées pour cela.

Conseil d'Etat et Grand Conseil sont ainsi fondés à se laisser glisser sur leur pente naturelle, selon laquelle rien de ce qui se passe à Genève ne saurait leur être étranger. Car toutes ces grandes affaires judiciaires qui

n'aboutissent pas ou dont les protagonistes paraissent curieusement ménagés (IOS, Leclerc, Medenica, etc.) retombent sur les autorités dans leur ensemble.

Ajoutons à cela que l'actuel chef du Département de justice et police, Bernard Ziegler, est un ancien avocat, négociateur des sièges socialistes au sein de la magistrature, grand pourfendeur des lenteurs de la justice lorsqu'il était député, qui, depuis le début de la législature, a annoncé plusieurs réformes importantes (tribunal du commerce, procédure pénale) sans suffisamment d'égards pour les intéressés.

Tous les ingrédients sont ainsi réunis pour la crise actuelle qui oppose certains avocats, grands bénéficiaires des dysfonctionnements actuels, et des juges, d'autant plus facilement tentés de se draper dans leur dignité qu'ils n'ont guère prise sur autre chose, à un Conseil d'Etat particulièrement nerveux. ■

DIS - MOI COMMENT ILS VIVENT

Découvrir à l'aide de la bande dessinée

(pi) Prenez une bonne soirée pluvieuse ou une journée enneigée, allumez un feu dans votre cheminée si vous en possédez une, calez-vous confortablement dans votre fauteuil préféré et préparez, à portée de mains, la pile des *Jonhathan* de Cosey. Pas de risque que vous décolliez de votre siège avant d'être arrivé au bout de cette collection de bandes dessinées, à la fois historique, ethnographique et tout simplement captivante. A travers Jonathan, parti au Tibet à la recherche de Saicha, une réfugiée qu'il a connue à l'âge de treize ans, c'est tout le Toit du monde que nous découvrons. Sa vie d'une autre époque, la sagesse de ses moines et les voyageurs, fous ou merveilleux, qui le parcouraient avant que le tourisme de masse ne s'en empare.

On ne peut donc que féliciter le Service école Tiers monde (é3m) d'avoir choisi deux tomes des aven-

tures de Jonathan comme point de départ de son dossier pédagogique sur le Tibet, dans la collection «Dis-moi comment ils vivent».

Grâce aux renseignements fournis par le dossier, les enfants de 11 à 13 ans seront mieux à même de comprendre les BD de Cosey et la vie des Tibétains. Les comparaisons avec la Suisse donnent à cet enseignement une dimension toute particulière: si certains villages des montagnes tibétaines ne sont pas sans rappeler les mayens et villages alpins de notre pays, l'autarcie limite la variété des menus, le troc se pratique dans la plupart des transactions et la plus grande partie de la population est paysanne. En le découvrant, nous apprenons aussi comment vivaient nos grands-parents.

Des exercices complètent le dossier. Ils obligeront les élèves à lire au deuxième degré, à découvrir ce qui

se cache derrière les actes de Jonathan, quelle est la signification de certains gestes, de certaines phrases. Que d'enseignements à tirer pour celui qui sait comprendre le dialogue entre Jonathan et un moine, cachés derrière une fragile porte:

— Ils arrivent! Dans une minute il sera trop tard!

— Tant que nous resterons calmes, il n'y aura rien à craindre!

— Mais ils vont bien finir par découvrir cette pièce! Ils ne sont tout de même pas aveugles?!!

— Ils le sont.

Jonathan et le dossier é3m sont des invitations au voyage, à la découverte et au respect de l'autre, ici ou sur le toit du monde. Une lecture passionnante. ■

◆ Jonathan — une dizaine de volumes, aux éditions du Lombard.

◆ Dossier pédagogique (destiné aux enfants de 11 à 13 ans), Jonathan Le berceau de Bodhisattva et L'espace bleu entre les nuages.

Service école Tiers monde, ch. des Epinettes 10, 1007 Lausanne
Tél.: 021/26 84 33